Document D'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit: Berenberg Eurozone Focus Fund - catégorie de parts RE CF C

Fabricant: Universal-Investment-Luxembourg S.A., qui fait partie du groupe Universal Investment.

WKN / ISIN du produit: A2PLFD / LU2005502690
Site web de l'initiateur pour prendre contact: https://www.universal-investment.com/en/contact/ et en général: https://www.universal-investment.com/
Appelez le +352 261502-1 pour de plus amples informations
La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") est chargée de la surveillance du producteur en ce qui concerne cette Document D'informations clés.
Le produit est autorisé au Luxembourg.
Le fabricant, qui est également le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs du produit, est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Date de production du document d'informations clés: 06/03/2024

En quoi consiste ce produit?

Type	Le fonds est un fonds commun de placement (FCP) constitué conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « loi de 2010 ») et à la directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières.
Durée	La durée du fonds est illimitée, il n'y a donc pas de date d'échéance. Le fonds peut être dissous et liquidé dans certaines circonstances décrites dans le règlement de gestion.
Objectifs	Le fonds est géré activement. L'objectif de la politique d'investissement du Berenberg Eurozone Focus Fund est de générer la plus-value la plus élevée possible en tenant compte du risque de placement et de critères d'investissement socialement et écologiquement responsables. Pour y parvenir, l'actif du fonds est investi à hauteur d'au moins 51 % en actions d'émetteurs de la zone euro. Les émetteurs de la zone euro sont ceux ayant leur siège social ou leur bourse principale dans la zone euro ou qui y exercent leur activité (Country of Risk = zone euro). Les principaux investissements sont effectués à cette fin dans des titres classiques ainsi que dans des petites et moyennes capitalisations enregistrant une forte croissance. Le fonds vise à surperformer son indice de référence, le MSCI® EMU Net TR EUR. Un large éventail de caractéristiques environnementales et sociales est pris en compte dans les décisions d'investissement du fonds. Jusqu'à 10 % de l'actif net du fonds peuvent être investis dans des fonds cibles (OPCVM et autres OPC) conformément à l'article 41 (1) e) de la loi du 17 décembre 2010. Le fonds investit jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations et dans des titres similaires à des obligations. Jusqu'à 10 % de l'actif net du fonds peuvent être investis dans des obligations subordonnées (Contingent Convertible Bonds uniquement). Jusqu'à 5 % de l'actif net du fonds peuvent être investis dans des sociétés d'investissement immobilier (Real Estate Investment Trusts), ayant le statut de valeurs mobilières. Jusqu'à 10 % de l'actif net du fonds peuvent être investis dans des certificats 1:1 sur actions et indices. Les instruments financiers dérivés (IFD) négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC) peuvent être utilisés à des fins d'investissement et de couverture. Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du règlement sur la publication d'informations (règlement (UE) 2019/2088). Le fonds peut s'engager dans des opérations ayant pour objet des produits dérivés dans un but de couverture de positions d'actif ou pour tâcher d'obtenir une plus-value plus élevée. L'indice de référence suivi par le fonds est le: 100% MSCI EMU NR (EUR). L'indice de référence est défini pour le fonds par le fabricant et peut être modifié, le cas échéant. Toutefois, le fonds ne vise pas à reproduire son indice de référence. Le gestionnaire du portefeuille peut investir à son entière discrétion dans des titres ou secteurs qui ne sont pas couverts par l'indice de référence afin de saisir des opportunités de placement spécifiques. La stratégie d'investissement limite le degré de déviation du portefeuille-titres par rapport à l'indice de référence. Cet écart peut être important. Les revenus restent acquis au Fonds (les cas échéant: cette categorie de parts) et augmentent la valeur des parts. La conversion de parts d'une catégorie de parts du fonds en parts d'une autre catégorie de parts du même fonds ne fait pas l'objet de frais supplémentaires. State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch est la banque dépositaire du fonds. Le prospectus et les rapports actuels, ainsi que les cours actuels des parts et d'autres informations sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et anglais sur notre site Internet, à l'adresse https://fondsfinder.universal-investment.com.
Investisseurs de détail visés	Le fonds est conçu pour des investisseurs qui sont en mesure d'évaluer les risques et la valeur de l'investissement. L'investisseur doit être prêt et en mesure de supporter des fluctuations importantes de la valeur des parts et, le cas échéant, une perte importante de capital. Cette évaluation du fabricant ne constitue pas un conseil en investissement, mais vise à donner à l'investisseur une première indication sur l'adéquation du fonds avec son expérience en matière d'investissement, sa tolérance au risque et son horizon de placement. L'acquisition de parts de cette catégorie de parts est exclusivement réservée aux clients d'UBS.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque

L´indicateur de risque part de l´hypotèse vous conservez le produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui es une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés,il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investisse ment.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Berenberg Eurozone Focus Fund - RE CF C/ 100% MSCI EMU NR (EUR) au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 Années

Exemple d'investissement: 10 000 EUR

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 459 EUR	1 696 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,41%	-29,87%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 862 EUR	7 205 EUR
	Rendement annuel moyen	-31,38%	-6,35%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 277 EUR	12 298 EUR
	Rendement annuel moyen	2,77%	4,22%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 032 EUR	17 908 EUR
	Rendement annuel moyen	50,32%	12,36%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. De plus, ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant obtenu au final. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario pessimiste correspond à un placement entre 12/2021 et 01/2024. Le scénario moyen correspond à un placement entre 11/2015 et 11/2020. Le scénario optimiste a été obtenu en investissant entre 08/2016 et 08/2021.

Que se passe-t-il si le fabricant n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

La défaillance du fabricant n'a pas de conséquences directes sur vos gains, car la réglementation prévoit qu'en cas d'insolvabilité du fabricant, le fonds n'entre pas dans la masse de la faillite, mais est maintenu de manière autonome.

Que va me coûter cet investissement?

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son sujet peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous communiquera ces coûts (y compris gratuitement sur papier) et vous expliquera comment ces coûts affecteront votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- Au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	155 EUR	843 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,6%	1,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,8% % avant déduction des coûts et de 4,2% % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,0% (actuellement 0,0%) du montant que vous payez à l'entrée de ce placement. Le montant indiqué est le maximum, il peut être inférieur dans certains cas. Le montant qui vous est réellement applicable peut être obtenu auprès du distributeur des parts du fonds.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	0,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Le montant indiqué est le maximum, il peut être inférieur dans certains cas. Le montant qui vous est réellement applicable peut être obtenu auprès du distributeur des parts du fonds.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Les frais indiqués ont été encourus au cours du dernier exercice du fonds, qui s'est terminé le 31/12/2023. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.	139 EUR
les frais de transaction	0,2% % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Commissions de performance du fonds: aucune	0 EUR

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. En raison de contraintes légales, nous sommes tenus d'indiquer les pourcentages avec une seule décimale.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 Années

Aucune durée minimale de conservation n'est spécifiée pour ce produit. La période de détention recommandée est basée soit sur des données historiques, soit sur une estimation, par le fabricant, de la variation moyenne de la valeur de l'action à laquelle on peut s'attendre pour ce produit. Si, en tant qu'investisseur, vous avez un horizon d'investissement plus court, vous courrez un risque plus élevé, en moyenne, que votre demande de rachat intervienne à un moment où la valeur de la part du produit est plus faible qu'au moment de votre investissement. Les demandes de rachat n'entraînent pas de frais ou commissions. Les demandes de rachat doivent toutefois respecter les dispositions prévues dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute question ou réclamation concernant le produit , le fabricant ou le conseiller clientèle, veuillez d'abord contacter votre conseiller clientèle. Les plaintes des investisseurs peuvent également être adressées par écrit à Universal-Investment-Luxembourg S.A., Beschwerdemanagement, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher Luxembourg ou par e-mail à l'adresse : Beschwerdemanagement-ui-lux@universal-investment.com. Les autres détails du processus de réclamation sont disponibles sur le site Internet suivant: https://www.universal-investment.com/-/media/Compliance/PDF/Luxembourg-English/Complaint-Handling-Policy_UIL_EN_02-2022.pdf

Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances passées des 3 années précédentes ainsi qu'un calcul des scénarios de performance passés actualisé chaque mois sur notre site Internet à l'adresse https://fondsfinder.universal-investment.com. Le fonds est soumis à la loi luxembourgeoise et à la réglementation fiscale en vigueur au Grand Duché du Luxembourg. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du fonds. Des informations sur le système de rémunération actuel du fabricant sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse https://www.universal-investment.com/de/Unternehmen/Compliance/Luxemburg/.